



Les conditions générales de vente (CGV) suivantes s'appliquent exclusivement aux relations contractuelles établies dans le cadre du produit „Pathé Kids Birthday“ (ci-après Kids Birthday). Elles font partie intégrante du contrat d'utilisation.

Tous les tarifs sont publiés sur le site Internet de Pathé pathe.ch et sur l'application Pathé Suisse. Les prix en vigueur au moment de la conclusion du contrat s'appliquent.

Le règlement intérieur du site d'utilisation respectif doit être respecté à tout moment par toutes les utilisatrices et tous les utilisateurs. Le règlement intérieur est remis par écrit à la cliente ou au client qui en fait la demande ; en outre, il peut être consulté publiquement et de manière bien visible sur le site concerné.

1. CONCLUSION DU CONTRAT

La conclusion du contrat est effective dès la confirmation de la réservation en ligne. Le contrat d'utilisation est conclu entre la cliente ou le client et l'entreprise Pathé du site dans lequel a lieu l'événement (ci-après Pathé). En envoyant la réservation, la cliente ou le client accepte ces CGV.

2. VARIANTES DE L'OFFRE

L'offre Kids Birthday est proposée en différentes versions, celles-ci sont appelées Package 1, Package 2, Package 3 et Premium Package. Le Premium Package est disponible exclusivement sur le site Pathé Spreitenbach. Le contenu de ces offres est toujours décrit en ligne ou dans l'application Pathé Suisse. Pathé se réserve le droit de modifier, supprimer ou ajouter des éléments à tout moment. Tant que la contrepartie de l'exécution correspond à ce qui a été promis lors de la conclusion du contrat, une telle modification n'entraîne aucun droit de résiliation pour le client ou la cliente, ni aucune demande d'indemnisation.

3. ANNULATION DE LA RÉSERVATION

Pathé ou le client peuvent annuler l'événement Kids Birthday réservé aux conditions suivantes

3.1 Annulation par le client ou la cliente

a) Package 1

Il est possible d'annuler au plus tard 48 heures avant le début de l'événement sans indication de motifs. Si le délai n'est pas respecté, le montant total de l'événement sera facturé conformément à la confirmation de réservation.

b) Package 2 et Package 3

Une annulation est possible sans frais au plus tard sept jours avant le début de l'événement sans indication de motifs. Une annulation au plus tard 48 heures avant le début de l'événement résulte en une demande de dommages et intérêts de Pathé envers la cliente ou le client à hauteur de 50% du prix de la réservation. Si ces délais ne sont pas respectés, le montant total de l'événement sera facturé conformément à la confirmation de réservation.

c) Premium Package

Une annulation est possible sans frais au plus tard sept jours avant le début de l'événement sans indication de motifs. Une annulation au plus tard 48 heures avant le début de l'événement résulte en une demande de dommages et intérêts de Pathé envers la cliente ou le client à hauteur de 75% du prix de la réservation. Si ces délais ne sont pas respectés, le montant total de l'événement sera facturé conformément à la confirmation de réservation.

3.2 Annulation par Pathé

Une annulation par Pathé est possible au plus tard 14 jours avant l'événement, sans indication de motifs. En cas d'annulation par Pathé dans le délai imparti, toutes les demandes de dommages et intérêts ou d'indemnisation sont exclues.

4. NOMBRE DE PERSONNES

Le prix forfaitaire du Package 1 est valable pour un nombre maximum de 8 personnes, un supplément est demandé pour chaque personne supplémentaire.



Le prix forfaitaire du Package 2 et du Package 3 est valable pour 5 à 8 personnes. Un supplément est demandé pour chaque personne supplémentaire, le nombre maximum de personnes est de 20. Le prix forfaitaire du Package Premium est valable pour un maximum de 20 personnes.

Sont réservés dans tous les cas les nombres maximums de personnes fixés par les autorités, qui peuvent différer des chiffres publiés sur pathe.ch ou sur l'application Pathé Suisse.

5. INTERDICTION DE L'UTILISATION COMMERCIALE

Toute utilisation commerciale de l'offre Kids Birthday est interdite, ainsi que toute revente de l'événement Kids Birthday et/ou de billets individuels à des tiers.

En cas de non-respect de cette clause, Pathé peut annuler l'événement sans compensation et exiger du client ou de la cliente une indemnité de CHF 500.00 par session.

6. INTERDICTION DE PUBLICITÉ

La promotion par le client ou la cliente de l'événement Kids Birthday réservé n'est autorisée qu'avec l'accord explicite préalable et écrit de Pathé. L'utilisation de matériel protégé par des droits d'auteur (par ex. de films, de personnages de films, etc.) en lien avec l'événement Kids Birthday, en particulier la publication dans les médias sociaux (par ex. Instagram, TikTok, Facebook, etc.) est interdite.

7. CHOIX DE FILMS

Pathé publie les films et les horaires disponibles pour le Package 1, le Package 2 et le Package 3 sur le site Internet de Pathé pathe.ch ou sur l'application Pathé Suisse. En cas de report ou d'annulation de la date de sortie du film après la réservation, Pathé se réserve le droit de choisir une alternative appropriée. Dans ce cas, les conditions d'annulation du point 3 restent inchangées.

Pour le Premium Package, il est possible de choisir un film de la programmation en vigueur au moment de la conclusion du contrat du site concerné, ou un film ayant une date de sortie antérieure à l'événement sur le site pathe.ch ou dans l'application Pathé Suisse. Le choix du film doit être communiqué par écrit à Pathé au moins trois semaines avant la date de l'événement.

8. DURÉE

L'espace de fête à disposition pour les Packages 2, Package 3 et Premium Package est disponible au choix au maximum 60 minutes avant ou après le film. La durée du film est communiquée sur le site Internet de Pathé pathe.ch ou sur l'application Pathé Suisse.

9. RÉGLEMENTATION SUR L'ÂGE / SUPERVISION

Les règles concernant l'âge d'admission publiées sur le site Internet de Pathé pathe.ch ou sur l'application Pathé Suisse s'appliquent au film projeté.

L'enfant qui fête son anniversaire doit avoir entre 4 et 14 ans, indépendamment de l'âge légal indiqué pour le film.

Pendant toute la durée de l'événement sur le site, la supervision par des personnes majeures ayant l'autorité parentale est obligatoire. Les enfants ne doivent à aucun moment être laissés sans supervision sur le site.

10. CONSOMMATION

Il est interdit de consommer des aliments ou des boissons qui n'ont pas été achetés chez Pathé. Exception faite de la consommation du gâteau d'anniversaire apporté pour le Package 2. Le gâteau d'anniversaire inclus dans le Package 3 et le Package Premium est choisi par Pathé, pour des raisons d'organisation, il n'est pas possible de tenir compte d'éventuelles intolérances ou allergies. De telles restrictions doivent impérativement être communiquées à Pathé 10 jours ouvrables avant l'événement. Dans ce cas, il est possible de consommer un gâteau apporté et le Package 3 sera modifié en Package 2. En cas de réservation d'un Package Premium, aucune réduction ou modification ne sera accordée si un gâteau est apporté.

11. ENREGISTREMENT D'IMAGES ET DE SONS PENDANT L'ÉVÉNEMENT

Tout enregistrement (vidéo, photos, etc.) du contenu présenté sur l'écran pendant l'événement du Kids Birthday est interdit.

12. REMISE ET NETTOYAGE

Pathé remet au client ou à la cliente l'espace de fête et, pour le Package Premium, la salle de cinéma dans un état propre pour l'événement. Les dommages préexistants sont documentés par écrit sur demande.

Le nettoyage des salissures excessives sera facturé au client ou à la cliente en fonction du temps passé

13. RESPONSABILITÉ CIVILE / ASSURANCE

Le client ou la cliente est entièrement responsable des dommages causés par lui-même ou par d'autres personnes participant au Pathé Kids Birthday. Les dommages causés aux locaux, au mobilier ou à d'autres équipements dans le cadre de l'utilisation doivent être signalés immédiatement. Lors de la restitution de l'espace de fête et pour le Package Premium de la salle, tous les dommages causés sont protocolés et ce protocole est signé par les deux parties. Ce protocole constitue la base des demandes d'indemnisation de la

part de Pathé.

Pathé décline toute responsabilité pour les incidents survenant pendant l'utilisation (dommages matériels, dommages corporels, vols, etc.). De même, toute responsabilité pour la perte ou les dommages d'objets appartenant à d'éventuelles tierces personnes est exclue.

Les éventuelles assurances (en particulier l'assurance responsabilité civile) sont l'affaire du client ou de la cliente. Sur demande de Pathé, la police d'assurance correspondante doit être présentée.

14. FORCE MAJEURE

Pathé n'est pas responsable des événements qui peuvent être regroupés sous le terme de „force majeure“. Il s'agit en particulier

- Catastrophes naturelles (avec des exemples tels que les tremblements de terre, la sécheresse, les éruptions volcaniques, les raz-de-marée et les inondations) ;
- Explosions et incendies imprévisibles ;
- Pandémies, épidémies ou apparitions similaires de maladies, y compris les ordres des autorités qui en découlent (fermetures, quarantaines) ou autres urgences en matière de santé publique.
- Guerre, actes de guerre (qu'il y ait ou non déclaration de guerre), invasion, actes d'ennemis étrangers, mobilisation, réquisition ou embargo ;
- Rébellion, révolution, pouvoir militaire ou usurpé ou guerre civile ;
- Contamination par la radioactivité de combustibles nucléaires ou de déchets nucléaires provenant de la combustion de combustibles nucléaires, d'explosifs toxiques radioactifs ou d'autres propriétés dangereuses d'assemblages nucléaires explosifs ou de composants nucléaires de ces assemblages ;
- Pannes de courant (black-out à grande échelle, etc.)
- Émeutes, troubles, grèves, arrêts de travail, lock-out ou troubles civils, sauf s'ils se limitent exclusivement aux employés du fournisseur ou de ses sous-traitants.
- Actes ou menaces terroristes ou actes de folie meurtrière

Dans les cas susmentionnés, le client ou la cliente ne peut prétendre à un remboursement du prix d'achat ou à des dommages et intérêts de quelque nature que ce soit.

15. MESURES DE PROTECTION COVID-19

Les éventuelles mesures de protection Covid-19 publiées sur pathe.ch au moment de l'événement ou ordonnées par les autorités doivent être respectées à tout moment dans le cadre d'une réservation Pathé Kids Birthday.

16. FOR JURIDIQUE

Toutes les obligations découlant de cette relation contractuelle sont soumises au droit suisse. Le for juridique exclusif est le siège de l'entreprise du lieu d'utilisation Kids Birthday réservé.

Version du 01 novembre 2022

